



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du conseil municipal en date du 24 avril 2026

Convocation en date du 10 avril 2026

DÉLIBÉRATION n° 2026-04-24-005

Objet : Approbation du compte de gestion du budget annexe du lotissement dit du sentier de Bouchain pour l'exercice 2026

Rapporteur : M. Arnaud BAVAY - maire

Présidence : M. Arnaud BAVAY

Secrétaire de séance : Mme Élodie CHAMBON

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Nombre de conseillers municipaux présents ou représentés : 15

Membres présents : 13

M. Arnaud BAVAY – M. Olivier DEMAGNY – Mme Marie-Claire SÉNÉCAUT – M. Alain JACQUEMART – Mme Marie-Line HUBERT – Mme Sylvie MERESSE – M. Pascal MAIRESSE – Mme Élodie CHAMBON – Mme Doriane POTTIEZ – M. Guillaume MERESSE – Mme Corine SAUVAGE – M. Vincent BRABANT – Mme Sandrine VANLOO.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir : 2

M. Pascal ROBIQUET donne pouvoir à M. Arnaud BAVAY

M. Eddie DUHOUX donne pouvoir à Mme Marie-Line HUBERT

Membres absents excusés : 0

Le rapporteur :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales – CGCT

Considérant que le receveur municipal a repris, dans ses écritures, l'ensemble des opérations effectuées sur l'exercice considéré et sur l'exécution budgétaire en ce qui concerne les différentes sections et leur valeurs inactives,

Soumets à adoption les dispositions suivantes :

Le receveur municipal a établi le compte de gestion du budget annexe – lotissement sentier de Bouchain – pour l'exercice 2025 comme suit :



DELIB – 2026-04-24-005

Page 2 sur 2

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	1 918 101,30	1 918 101,30	3 836 202,60
Titres de recette émis (b)			
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)			
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	1 918 101,30	1 918 101,30	3 836 202,60
Mandats émis (f)			
Annulations de mandats (g)			
Dépenses nettes (h = f - g)			
RESULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent			
(h - d) Déficit			

Il est demandé au conseil municipal d'approuver le compte de gestion du budget annexe du lotissement dit du sentier de Bouchain pour l'exercice 2026.

Le conseil municipal, sur rapport et après en avoir délibéré, décide :

- D'approuver le compte de gestion du budget annexe du lotissement dit du sentier de bouchain pour l'exercice 2026, établi par le receveur municipal.

Adopté à l'unanimité.

Acte rendu exécutoire, par publication et dépôt au contrôle de légalité

En date du :

Conformément aux articles R421-1 à 5 du Code de Justice Administrative ; la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Lille, dans un délai de deux mois, à compter de sa notification – ou de sa publication. Le tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyen » accessible par le site internet www.telerecours.fr. Le Maire de la commune peut également être saisi dans le même délai, d'un recours gracieux qui prolonge le délai du recours contentieux

Pour Copie Conforme,
Hordain, le 27 avril 2026.

Le Maire,
Arnaud BAVAY

